



# Projet associatif

2016-2020

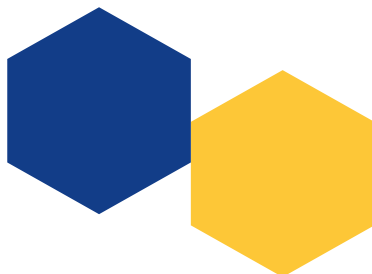


*Vivre  
ensemble,  
égaux  
et différents*



[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)

Association loi 1901,  
reconnue d'utilité publique







À plus de 87 ans d'existence, **LADAPT** s'attache à développer ses missions dans une approche globale et pluridisciplinaire, au service de l'accompagnement des personnes handicapées. Et cela repose sur trois mots : co-construction, collaboration et coopération.

En 2015, cette démocratie participative et notre ouverture à un plus large public, ont été, plus que jamais, au cœur de notre action.

Notre projet associatif 2011-2015 « *Vivre ensemble, égaux et différents* » est arrivé à son terme. Ce qui a entraîné l'émergence d'un nouveau projet pour la période 2016-2020. Fruit d'une année de travaux collaboratifs, celui-ci a mobilisé plus de 1 700 participants.

Personnes accueillies, salariés, administrateurs, bénévoles et adhérents, tous ont participé à la construction de ce nouveau projet, qui, tout en s'inscrivant dans la continuité de l'histoire de **LADAPT**, ouvre de nouvelles perspectives. Le projet associatif 2016-2020 est donc le fruit de cette intelligence collective : bilan du précédent projet réalisé pour la première fois en consultant l'ensemble des acteurs de l'association, organisation de dix forums ouverts sur l'ensemble du territoire, construction de notes de conjoncture, journées de travail, consultation web, séminaires... Toutes les parties prenantes de notre association ont apporté leur pierre à l'édifice.

Le nouveau projet associatif 2016-2020 va permettre à **LADAPT** de continuer à œuvrer pour l'affirmation des droits des personnes handicapées dans la société, conformément à ce qui est énoncé dans la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH).



Emmanuel CONSTANS, Président de **LADAPT**,  
association loi 1901, reconnue d'utilité publique.



**LADAPT** association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Avec près de **100 établissements et services** d'accompagnement, de formation, d'insertion, de scolarisation ou de soin, **LADAPT** accompagne en France chaque année **plus de 16 000 personnes**. Elle organise depuis 1997 la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, qui connaît un succès grandissant chaque année, et a évolué en 2015 en **Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées / European Disability Employment Week (SEEPH / EDEW)**.

En 2014, **LADAPT** crée **Ouverture de Champ**, un événement qui veut traiter du handicap en sortant des sentiers battus, par les prismes de l'image et de l'humour. Chaque année les rendez-vous se succèdent dans les salles de cinéma françaises pour faire évoluer les mentalités et favoriser le débat citoyen.

Fin 2015, **LADAPT** lance sa première campagne d'interpellation grand public. Baptisée **#KillLaBêtise**, elle adopte un ton volontairement grinçant et s'attaque aux préjugés, idées reçues, stéréotypes sur les personnes en situation de handicap.

Grâce aux **350 bénévoles de son Réseau des Réussites**, **LADAPT** offre un véritable soutien citoyen aux personnes handicapées dans leur recherche d'emploi. Dans le cadre des orientations de son projet associatif, **LADAPT** entend proposer des réponses innovantes aux besoins des personnes en situation de handicap pour **faciliter leur insertion sociale et professionnelle à chaque étape de la vie**. **LADAPT** reste fidèle à sa mission débutée il y a près de **90 ans** : accompagner la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne pour que nous puissions « *Vivre ensemble, égaux et différents* ».



#KillLaBêtise



## Des étapes clés pour LADAPT

- 1929** Création de l'association
- 1991** Personnalisation de l'accompagnement
- 1994** Premières actions à l'international
- 1996** Mise en place d'une démarche qualité
- 1997** Création de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées (SEPH)
- 1998** Création du premier ESAT Hors-les-murs
- 2000** Création du Réseau des Réussites
- 2002** Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- 2003** Organisation des États Généraux de la Citoyenneté des personnes handicapées
- 2005** Loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- 2006** Projet associatif de **LADAPT** 2006-2010 « *Pour vivre avec et comme les autres* »
- 2009** Développement du dispositif « Se Qualifier Hors-les-Murs »
- 2010** La France ratifie la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH) de l'ONU.
- 2011** Adoption du projet associatif 2011-2015 « *Vivre ensemble, égaux et différents* »
- 2011** Territorialisation de l'organisation de l'association
- 2013** Organisation de la première rencontre du réseau européen des partenaires engagés
- 2014** Organisation de la première journée CIDPH
- 2014** Lancement de l'opération Ouverture de Champ
- 2015** La 19<sup>e</sup> Semaine pour l'emploi des personnes handicapées devient européenne (SEEPH)
- 2015** Lancement de la 1<sup>re</sup> campagne nationale d'interpellation du grand public #KillLaBetise
- 2016** Lancement du nouveau projet associatif 2016-2020
- 2016** 20<sup>e</sup> édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
- 2016** Régionalisation de l'organisation de l'association



## LADAPT en 2015

**16 338**

personnes accompagnées

**2 433**

salariés dont 10,62%  
de travailleurs handicapés

## Nos métiers

Accompagner

Éduquer

Scolariser

Soigner

Former

Insérer

Élaborer de nouvelles réponses  
aux besoins des personnes.

## Le Réseau des Réussites

Le Réseau des Réussites est le réseau des bénévoles qui accompagne des demandeurs d'emploi dans leur recherche.

- 36 Comités des Réussites,  
350 parrains bénévoles,  
500 personnes parrainées.

**1 468**  
adhérents

**24** postes  
d'administrateurs



## SEEPH

En 2015, **LADAPT** a organisé la 19<sup>e</sup> édition de la SEPH, devenue Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH). Elle a été impactée par les dramatiques attentats du 13 novembre. Des Handicafés<sup>®</sup>, Jobdating<sup>®</sup>, forums emploi handicap, rencontres entreprises /candidats, conférences, Cafés des Réussites, portes ouvertes, organisés à cette occasion, ont rassemblé 4 610 candidats et 928 recruteurs et mobilisé près de 742 entreprises partenaires de **LADAPT**.

## #KillLaBêtise

**LADAPT** continue son virage à destination du grand public en lançant, le 3 décembre 2015, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées (journée proclamée en 1992 par les Nations-Unies), sa première campagne d'interpellation : **#KillLaBêtise**.

D'une durée de trois ans, **#KillLaBêtise** donne rendez-vous tous les six mois (chaque 3 décembre et 3 juin).

Après plus de 87 ans de combats et d'efforts, un constat : rien ne peut et ne pourra se faire si la société civile ne se mobilise pas à nos côtés.

**#KillLaBêtise** est née afin de rappeler à tous, que les personnes handicapées sont des citoyens à part entière. Il est de notre devoir d'agir sur les mentalités pour agir sur les comportements, afin de favoriser l'intégration et l'accès à la vie économique, sociale et politique des personnes handicapées.



## OUVERTURE DE CHAMP

**LADAPT** a décidé de créer un rendez-vous en miroir de la SEEPH, chaque premier semestre de l'année :

**Ouverture de Champ**. Parce que l'accompagnement mis en place par l'association, dans une logique d'inclusion et de participation citoyenne, se traduit aussi par une volonté d'ouvrir les champs culturel et artistique aux personnes en situation de handicap. Depuis 2014, **Ouverture de Champ** est la rencontre de l'image, de l'humour et du handicap. Durant cette soirée, le parti-pris est de **s'amuser et de rire**. L'opération mêle projections de films, de publicités, de programmes courts, one-man show. Après 4 soirées en 2015, ce sont 10 soirées en 2016, dans 10 villes de France qui ont permis à **LADAPT** de sensibiliser autrement.

Bilan du projet associatif 2011-2015	9
Les valeurs et les missions de <b>LADAPT</b>	11
Introduction au projet associatif 2016-2020	13
Les trois orientations stratégiques	14
Les quatre priorités	15
Les neuf actions	17
La mise en œuvre du projet associatif : les acteurs	26
Conclusion	27





Vivre  
ensemble,  
égaux  
et différents

Le projet 2011-2015, « *Vivre ensemble, égaux et différents* », a permis de réaffirmer le caractère associatif et l'ambition de **LADAPT**, tout en faisant évoluer son organisation. Ce projet a fait l'objet d'un bilan réalisé pour la première fois en consultant l'ensemble des acteurs de l'association, à travers des questionnaires web et des interviews.

La démarche ainsi mise en œuvre avait pour but d'établir un état des lieux relatif au degré de connaissance et d'adhésion aux valeurs et aux axes du projet 2011-2015. Ce bilan met en exergue un fort sentiment d'appartenance à **LADAPT** et une connaissance largement partagée des valeurs de l'association : la pleine et entière citoyenneté, la solidarité active, l'autonomie responsable et, enfin, l'innovation et la liberté dans l'action. Il montre également que ces valeurs sont souvent, voire toujours, perçues comme présentes dans les actions de **LADAPT** au quotidien.

Du bilan du projet 2011-2015 résulte également l'indication d'une bonne connaissance de ses quatre axes : soigner la personne dans sa globalité, préparer l'avenir des jeunes avec les jeunes, sécuriser le parcours de chacun et, enfin, innover sur toutes les formes d'accompagnement. Ces axes sont globalement perçus comme représentatifs de l'image et du travail réalisé par **LADAPT**.

Les informations recueillies lors de l'élaboration du bilan 2011-2015 ont aussi permis d'analyser la trajectoire de **LADAPT** pendant cette période. Dans le cadre de ses activités gestionnaires, l'association a poursuivi le développement de ses capacités lui permettant d'exercer ses métiers : former, insérer, scolariser, accompagner et soigner.





**P**arallèlement, l'activité de plaidoyer de **LADAPT** s'est concrétisée par de nombreuses actions visant à inciter les politiques à se positionner sur des engagements concrets.

Elle s'est aussi traduite, entre autres, par l'organisation d'événements, notamment lors des élections présidentielles 2012, municipales et européennes en 2014, départementales en 2015, ou encore des conférences internationales au Parlement européen de Strasbourg en 2013, à Bruxelles en 2014 et 2015 et à l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) en 2014 et 2015.

Le bilan du projet 2011-2015 met également en évidence l'importance des nouvelles pistes de développement et d'innovation. Une commission mixte « Innovation » a été mise en place pour améliorer la performance des dispositifs d'inclusion et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. L'innovation a aussi été présente, bien sûr, dans le quotidien des activités des établissements, avec toujours cette volonté de se remettre en cause pour sans cesse mieux accompagner les personnes handicapées.

Précisément, la commission mixte « Prendre soin » a, quant à elle, été à l'origine d'une réflexion approfondie sur l'évolution de la capacité de décider et d'agir des personnes accompagnées.

Dans cette même logique, la commission « Citoyenneté et actions associatives » a réfléchi à la dynamique de rendre pleinement actrices les personnes handicapées, ce qu'illustre la journée nationale des présidents des conseils de la vie sociale, permettant d'élire deux représentants des personnes accompagnées au conseil d'administration.

Concernant l'organisation de **LADAPT**, le bilan du projet 2011-2015 a notamment porté l'accent sur la territorialisation, mise en place en 2012 et renforcée depuis.

Le découpage en 11 territoires s'est notamment traduit par davantage de proximité, le développement des coopérations et le rapprochement avec d'autres associations.

À partir de ce bilan, des attentes se sont exprimées pour le projet associatif 2016-2020. Elles portent sur la complémentarité et la cohésion des parties prenantes, l'organisation d'une gouvernance plus participative, le renforcement des dimensions « accompagnement en établissement et service » et « plaidoyer », la poursuite et l'amplification des actions sur le développement et, enfin, l'approfondissement de l'organisation territoriale.



## Les valeurs

Les valeurs humanistes qui animent l'action de **LADAPT** constituent de manière intangible le socle commun et partagé de l'ensemble des acteurs engagés dans l'association.

**LADAPT** agit en permanence pour :

- la liberté et l'égalité de tous les êtres humains,
- la reconnaissance de la dignité des personnes,
- le respect de tous les droits,
- le respect de la diversité personnelle et culturelle,
- la valorisation du rôle émancipateur de l'éducation.

## La pleine et entière citoyenneté

**LADAPT** sera particulièrement vigilante à l'application des engagements qui figurent dans la CIDPH. Les personnes doivent pouvoir accéder en toute égalité à leurs droits sociaux et humains et exercer leurs droits civiques

Pour ce faire la société doit favoriser l'inclusion des personnes handicapées, en éliminant toutes les barrières qui peuvent limiter une personne dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes et en développant la non-discrimination. Les enfants et les adultes, dans leurs démarches d'inclusion sociale, scolaire et professionnelle, doivent être en capacité de prendre appui sur tous les moyens de compensation pour la réalisation de leur projet de vie.

## La solidarité active

**LADAPT** agit en faveur de l'émergence d'une société qui valorise la diversité et l'acceptation des différences. Elle milite pour l'ouverture, l'intérêt, la reconnaissance et l'appui des citoyens et des responsables politiques, économiques et institutionnels.

Des liens sociaux sont à développer pour que chacun trouve sa place dans la cité pour se soigner, s'instruire, se former, travailler, s'épanouir... vivre! La transmission par les pairs des moyens qu'ils ont trouvés pour vivre de manière autonome doit être favorisée.

## La souveraineté

**LADAPT** considère la personne comme libre, unique et souveraine. Elle doit disposer d'un droit de pensée et d'action, de libre arbitre sur sa vie et ce qu'elle souhaite en faire, et rester maîtresse de ses choix.

Dans ce sens, les démarches d'écoute active et de bienveillance ainsi que l'égalisation des chances par la compensation du handicap, sont à encourager dans l'environnement de chaque personne. Les conditions favorables à la prise d'initiative et à l'autonomie optimale des personnes sont à développer pour qu'elles deviennent les acteurs à part entière de leur vie et les moteurs premiers du changement.

## La liberté dans l'action jusqu'à l'innovation

**LADAPT** considère qu'un effort continu et dynamique est à déployer pour répondre au mieux aux besoins des personnes et rechercher en permanence de nouvelles modalités de soin et d'accompagnement, au plus près de la réalité de vie choisie par la personne. Les associations ont pour responsabilité de s'affranchir de la seule pensée commune dominante afin de laisser la plus grande place à la créativité.

Les conditions favorables à la mobilisation de toutes les ressources et à l'expression de tous les talents sont à développer pour créer de nouveaux systèmes et outils porteurs de démarches innovantes.

## Les missions de LADAPT sont :

- ◆ **Faire valoir les droits des personnes en situation de handicap** : œuvrer à l'amélioration des réponses sociétales de compensation du handicap et d'égalisation des chances.
- ◆ **Soigner en médecine de rééducation et réadaptation les personnes de tous âges** (enfants, adultes) en situation ou en risque de handicap : reconstruire un projet de vie et accéder au bien-être (avec ou sans maladie) en prenant en compte tous les aspects de la réinsertion, qu'elle soit familiale, sociale ou professionnelle, dès l'hospitalisation.
- ◆ **Accompagner les personnes handicapées, prévenir et diminuer les situations de handicap dans la « vraie vie »** : mettre à disposition de la personne accompagnée des ressources lui permettant de soutenir et de concrétiser sa volonté d'avancer, de faire évoluer sa situation, selon la voie qu'elle a elle-même choisie et contribuer à la restauration de son pouvoir d'agir sur sa situation.
- ◆ **Éduquer adultes et enfants** en matière de santé, d'autonomie et de savoir : l'éducation est centrale, qu'elle soit thérapeutique ou citoyenne. Permettre à chaque enfant d'être scolarisé, en priorité dans l'école de son quartier, en s'adaptant à chaque situation. Ouvrir les portes des études supérieures, générales ou professionnelles, à tous les jeunes pour renforcer leurs compétences et leur futur accès à l'emploi.
- ◆ **Former** : permettre aux personnes de se former tout au long de la vie, d'acquérir les compétences sociales et professionnelles nécessaires pour trouver leur place dans l'emploi sous toutes ses formes (télétravail, indépendant, auto-entrepreneur...). Assurer les remises à niveau nécessaires à l'acquisition des savoirs pour progresser ensuite.
- ◆ **Insérer** : accompagner à l'insertion professionnelle et à l'inclusion sociale en général dans ses différents aspects (logement, activités, culture, sports, participation sociale).
- ◆ **Élaborer de nouvelles réponses aux besoins des personnes** : intervenir de façon globale et innovante au delà des métiers fondateurs, en favorisant le partenariat interinstitutionnel.

## Les missions

**LADAPT** développe ses missions dans une approche globale et pluridisciplinaire de l'accompagnement des parcours, qui repose sur la coopération de tous les professionnels sanitaires, médico-sociaux et sociaux, des bénévoles et des personnes accompagnées. Ses missions reposent sur les principes que sont :

- ◆ **DROIT AU CONSENTEMENT LIBRE ET ÉCLAIRÉ** : reconnaissance d'expertises spécifiques de la personne et nécessité d'associer cette dernière aux décisions la concernant au premier chef.
- ◆ **CO-ÉLABORATION, AVEC LA PERSONNE CONCERNÉE** du projet personnalisé. Il constitue le fondement de l'action des professionnels des établissements et des services. Le droit au changement de projet de la personne doit être respecté pour lui permettre de faire sa propre expérience, tout en évitant les ruptures dans les parcours de vie.

## Introduction au projet associatif 2016-2020

**E**n adéquation avec les principes de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH), **LADAPT** agit pour l'émergence d'une société inclusive, portée par l'ambition de « *Vivre ensemble, égaux et différents* ». La poursuite de cet objectif se déroule aujourd'hui dans un contexte marqué par de profondes mutations, parmi lesquelles l'évolution de la notion de handicap, en raison notamment de l'accroissement des maladies chroniques évolutives invalidantes, l'évolution des modalités de financement des activités sanitaires et des activités médico-sociales, la transformation du système de protection sociale, l'apparition de nouveaux acteurs, etc.



Dans cet environnement, le projet 2016-2020 s'inscrit dans la continuité de l'histoire de **LADAPT**, sans créer de rupture, mais en traçant de nouvelles perspectives. Aboutissement d'une réflexion collective menée en 2015 grâce à l'organisation de 10 forums ouverts et d'une consultation via internet, ce nouveau projet porte l'accent sur la sécurisation des parcours tout au long de la vie et la responsabilisation, qui permet de se réaliser en tant que citoyen. Il appelle à une mobilisation de tous les acteurs de la société civile, ainsi qu'à la réinvention et au développement des coopérations et des partenariats. Il promeut également l'ouverture à d'autres publics et à d'autres modalités d'action, afin d'apporter des réponses aux besoins des personnes en matière de participation sociale, de logement, d'habitat adapté, de travail et de sortie de la précarité.

Validé par le conseil d'administration de **LADAPT** en avril 2016, le projet associatif 2016-2020 s'articule autour de **trois orientations** stratégiques et de **quatre priorités**. Ces orientations et priorités ont été déclinées sous la forme d'un plan composé de **neuf actions**, qui seront lancées à partir de septembre 2016.





**S**ortir des catégories instituées pour les personnes handicapées et les acteurs est une condition nécessaire au passage d'une approche du handicap centrée sur l'individu à une approche fondée sur l'évolution vers une société inclusive. Par son action, **LADAPT** engage les acteurs de la société civile à se mobiliser et à se responsabiliser pour franchir ce cap. Faire sauter les barrières Sanitaire/Médico-social/Social, c'est affirmer un accompagnement sans frontière dont la personne handicapée est au centre.

**P**enser l'action collectivement en associant les parties prenantes en amont de toute réflexion est essentiel pour satisfaire une demande croissante d'accompagnement à chacune des étapes de la vie. Dans un contexte économique difficile, en particulier pour les personnes handicapées, cette attente ne saurait être comblée sans coopération et responsabilisation de l'ensemble des acteurs. Dans cette perspective, **LADAPT** se positionne comme un partenaire actif de l'évolution des organisations, afin que soient levées toutes les restrictions subies de logement, de citoyenneté, de développement personnel et de participation sociale.



**C**ontribuer au « Prendre Soin » de la personne handicapée en la rendant active dans ses choix implique d'accorder une place prépondérante à l'éducation sanitaire et citoyenne. **LADAPT** s'engage ainsi à poursuivre le prendre soin en écoutant la personne avec tout le respect qui découle de ces échanges. Prendre soin c'est apprendre à s'effacer lorsque les personnes accompagnées, dans leurs projets, sont arrivées à leur autonomie mais savoir revenir, au bon moment lorsqu'elles en ont besoin.

Le développement d'actions avec l'ensemble des acteurs de proximité constitue le fondement de la mise en œuvre des priorités de **LADAPT** pour la période 2016-2020. Il se concrétisera par un engagement dans des coopérations, non seulement avec des acteurs du champ du handicap, mais aussi plus largement avec tous les acteurs de droit commun qui peuvent permettre à la personne de prendre part à la vie de la cité.

**R**éussir l'insertion professionnelle par l'emploi accompagné et la formation demeure l'une des priorités de **LADAPT**, qui poursuivra ses actions en faveur de la scolarisation en milieu ordinaire, de l'accès à la formation par alternance pour les jeunes et, enfin, de l'adaptation de la formation professionnelle pour les adultes. L'association se fixe également pour objectif de renforcer les dispositifs développés en matière d'accompagnement vers l'emploi ou dans l'emploi. Son engagement dans cette démarche se traduira par le développement de « services d'accompagnement », le renforcement des partenariats avec les entreprises et l'implication du Réseau des Réussites.



**D**évelopper l'autonomie et l'inclusion sociale dans toutes ses composantes constitue l'élément central pour que les personnes vulnérables puissent participer sans restriction à la vie de la cité. Dans cette perspective, l'association a pour priorité de développer de nouvelles modalités d'inclusion concernant le logement, en partenariat avec les acteurs locaux, l'accès aux soins, la participation à la vie culturelle, composante essentielle de la citoyenneté, la pratique sportive, puissant vecteur de lien social et de santé, ou encore la vie affective, amoureuse et sexuelle, la parentalité et la participation sociale.



Le développement de l'autonomie et de l'inclusion sociale s'appuie également sur le partage d'expériences entre les personnes en situation de handicap (accompagnement par des pairs).

**G**énéraliser l'accompagnement personnalisé à toutes les étapes de la vie met en exergue la nécessité de veiller à la continuité des parcours, en portant une attention particulière sur deux périodes charnières : le passage de l'adolescence à l'âge adulte et l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes. Dans cette perspective de sécurisation, l'action de **LADAPT** se fondera sur la co-construction du parcours avec la personne et la collaboration des acteurs, notamment au sein de services mobiles. Cette réponse se concrétisera par le développement de « plateformes » et de passerelles, le renforcement des partenariats avec les réseaux locaux spécialisés et l'extension du Réseau des Réussites.



**A**ssocier tous les acteurs à l'élaboration et à la conduite des projets de l'association est une démarche dans laquelle **LADAPT**

s'est résolument engagée. En témoigne notamment la mise en place de « commissions mixtes » regroupant des professionnels, des administrateurs et des bénévoles, dont la fonction est de capitaliser et de diffuser les bonnes pratiques, ou encore d'étayer les innovations portées par l'association. L'organisation de forums ouverts dans le cadre de l'élaboration du projet associatif 2016-2020 en atteste également. Dans sa volonté de favoriser le développement de la participation sociale des personnes accompagnées, **LADAPT** a également fait le choix de développer les pratiques de coproduction de projets et la formation à la culture du partenariat.



### ACTION 1

### Favoriser la capacité de décider et d'agir de la personne

#### ◆ L'enjeu

L'action a pour but de développer les capacités d'élaboration, de prises de décision et d'action de la personne, afin de lui permettre d'exister et de « se réaliser » pleinement en **devenant auteur et acteur de ses projets**.

#### ◆ La démarche

L'approche mise en œuvre par **LADAPT** a pour objectif d'engager la personne dans un processus d'*empowerment*, en d'autres termes de **développement de son pouvoir d'agir**. Le déploiement de cette approche passe par une évolution des regards et des pratiques, un accompagnement de la transformation des modes de fonctionnement des établissements et services et, enfin, la définition d'un processus commun à tous les acteurs de l'association.

#### ◆ Les objectifs

**LADAPT** propose un accompagnement de la personne en mettant des ressources à sa disposition et en collaborant avec elle pour contribuer à la restauration de son pouvoir d'agir. Elle propose également une action avec la personne sur son environnement, pour lutter contre les barrières à l'inclusion. Dans cette perspective, l'association a notamment pour objectifs : de développer différentes formes d'accompagnement, de soutien et d'émulation, en s'appuyant, par exemple, sur la transmission de l'expérience entre personnes handicapées (pairémulation), de former les acteurs pour les aider à changer de regard et de posture, ou encore de mener des actions de sensibilisation auprès des personnes accompagnées.


**ACTION  
2**

## Développer la participation de tous les acteurs à la conduite des projets de **LADAPT**

### ◆ L'enjeu

L'action vise à amplifier l'un des fondements de l'intervention de **LADAPT** :

l'association de tous les acteurs - professionnels, bénévoles, adhérents, donateurs et personnes accompagnées - à l'élaboration et à la conduite des projets de l'association.

### ◆ La démarche

Le travail en réseau et le partenariat apparaissent aujourd'hui comme des facteurs incontournables de la qualité des interventions mises en œuvre dans les champs sanitaire et médico-social. Au regard de la complexité des situations des personnes accompagnées par les établissements et services de **LADAPT**, ou par le Réseau des Réussites, la mobilisation d'acteurs provenant d'horizons différents autour des projets et de la mise en œuvre des parcours est le plus souvent nécessaire.

### ◆ Les objectifs

Fondée sur l'engagement de tous, la mise en œuvre de cette démarche requiert l'acquisition des compétences nécessaires au développement de pratiques adaptées, nécessitant d'expérimenter des modes de travail différents impliquant les personnes handicapées, les professionnels, les partenaires extérieurs, en mettant en valeur les expériences réussies.

Dans cette perspective, le projet associatif 2016-2020 a pour objectifs :

- de professionnaliser l'ensemble des acteurs de **LADAPT** à la culture du partenariat, d'investiguer de nouveaux réseaux,
- d'associer les personnes accompagnées à l'élaboration de projets de **LADAPT** ou dans lesquels elles sont impliquées et, enfin,
- de s'adjoindre les compétences utiles pour la conduite de projet.

**ACTION**  
**3**

**Permettre et faciliter l'accès aux soins,  
optimiser les parcours de soins**

◆ **L'enjeu**

L'action s'inscrit dans un contexte reconnu d'inégalité d'accès aux soins des personnes handicapées par rapport à la population générale.

**LADAPT** souhaite s'emparer de ce sujet, tant du point de vue de l'accès aux soins que de l'optimisation des parcours de soins.

◆ **La démarche**

Problématiques d'accessibilité, de moyens, de formation des professionnels de santé... De nombreux freins doivent être levés pour que les personnes handicapées puissent jouir du meilleur état de santé possible, **sans inégalité en lien avec le handicap**.

Pour **LADAPT**, cette évolution nécessaire passe par la mise en œuvre d'une démarche fondée sur : le développement de la formation des acteurs de santé, l'enrichissement des coopérations des secteurs sanitaires et médico-sociaux et, enfin, la prise en compte des situations complexes, de l'exclusion et de l'isolement des personnes.

◆ **Les objectifs**

Le projet de **LADAPT** identifie plusieurs axes de progression :

- améliorer et accompagner l'accès aux soins préventifs, curatifs, de réadaptation et palliatifs,
- investir le champ de la prévention,
- acculturer et mobiliser les acteurs sanitaires, hospitaliers et de ville,
- assurer une continuité du suivi sanitaire lors du passage à l'âge adulte et au fur et à mesure de l'avancée en âge et, enfin,
- lutter contre les ruptures des parcours sanitaires.


 ACTION  
4

## Accompagner dans la durée, en entreprise, la personne handicapée ou fragilisée

### ◆ L'enjeu

L'action promeut le développement de l'emploi accompagné, défini comme un procédé d'appui permettant aux personnes handicapées et/ou fragilisées d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.

### ◆ La démarche

Mis en œuvre dans plusieurs pays européens, l'emploi accompagné est peu utilisé en France. **LADAPT** entend agir auprès des pouvoirs publics pour créer les conditions favorables au développement de cette pratique, dans une perspective de sécurisation des parcours professionnels. L'association met ainsi en exergue, dans son projet associatif 2016-2020, son intention de contribuer à la définition d'**un modèle organisationnel et économique connu et reconnu**, en partenariat avec les acteurs engagés dans cette démarche.

### ◆ Les objectifs

Au-delà des actions de plaidoyer, **LADAPT** a pour but de familiariser ses collaborateurs avec le concept de l'emploi accompagné et d'identifier les conditions du déploiement de cette pratique en son sein, par des expérimentations. Il s'agit également de participer à l'évolution des centres de rééducation professionnelle (CRP), des instituts médico-éducatif et professionnel (IMPRO) et de toutes nouvelles formules innovantes concernant la formation. Il est aussi question de sensibiliser et d'associer le monde de l'entreprise, de former des accompagnateurs professionnels, ou encore de défendre l'alternance comme un levier important des solutions vers l'emploi des personnes handicapées.

**ACTION  
5**

**Faciliter l'accès au logement et favoriser l'épanouissement dans l'habitat**

◆ **L'enjeu**

L'action a pour objet, non seulement de faciliter l'accès au logement, mais aussi de favoriser l'épanouissement dans l'habitat. Elle est essentielle au regard de l'ambition de **LADAPT** à amplifier l'inclusion dans la cité des personnes les plus vulnérables.

◆ **La démarche**

L'association participe à la recherche de solutions permettant de développer l'insertion sociale et l'autonomie par le logement. Elle a d'ailleurs commencé à expérimenter l'accès au logement en colocation et d'autres dispositifs innovants, conçus pour mutualiser les aides humaines et mettre en place un suivi médico-social continu. Pour **LADAPT**, il est essentiel de **diversifier les modalités de logement/d'habitat, en privilégiant l'accès à une plus grande autonomie** et en respectant le choix de vie des personnes.

◆ **Les objectifs**

Outre la mise en place de l'habitat mixte et d'expérimentations, le projet associatif 2016-2020 promeut également la préparation à la transition et l'accès à l'habitat. Il incite aussi au déploiement de partenariats avec les acteurs du logement et l'habitat, source potentielle de nouvelles réponses. Il plaide enfin pour que soit favorisé le développement d'une offre de logement tremplin vers l'autonomie et la vie sociale, notamment grâce à la domotique.


 ACTION  
6

## Développer l'accès et la participation à la vie culturelle

### ◆ L'enjeu

L'action a pour ambition de poursuivre et d'amplifier les initiatives déployées **pour développer l'accès et la participation de tous à la vie culturelle**, composante essentielle de la citoyenneté et de l'inclusion sociale.

### ◆ La démarche

Les initiatives menées à **LADAPT**, tant au niveau local que régional, montrent que l'accès à l'art, à la culture et aux pratiques culturelles offre aux personnes handicapées un terrain de rencontre, de découverte de l'altérité et du vivre ensemble. Il est également à l'origine de demandes culturelles insoupçonnées, que les personnes souhaitent pouvoir développer à l'intérieur et à l'extérieur des établissements et services.

### ◆ Les objectifs

Le projet associatif 2016-2020 a notamment pour buts : de valoriser les créations des personnes, de participer au développement de lieux de pratiques culturelles, de favoriser la réalisation d'événements, ou encore de sensibiliser les professionnels de la culture à l'accompagnement. Il a aussi pour objectif, entre autres, d'identifier les bonnes pratiques développées en interne dans une perspective d'enrichissement et de démultiplication, ainsi que les partenariats noués avec les organismes œuvrant dans le milieu culturel.

**ACTION  
7**

Favoriser l'épanouissement de la personne dans sa vie affective, amoureuse, sexuelle et dans la parentalité

◆ **L'enjeu**

L'action exprime le besoin d'amener la société à considérer de façon positive et proactive la thématique de la vie affective, amoureuse, sexuelle et parentale des personnes en situation de handicap.

◆ **La démarche**

**LADAPT** promeut une approche de la personne dans toutes les composantes de sa vie d'être humain. **Le respect des aspirations à l'épanouissement de la vie affective, amoureuse, sexuelle et parentale des personnes en situation de handicap** fait partie intégrante de cet engagement. Aux côtés d'associations qui se sont créées depuis une dizaine d'années et des personnes elles-mêmes, **LADAPT** met en œuvre une démarche visant à favoriser la diffusion d'information et à aider les personnes accompagnées, les familles, les soignants et les aidants à réagir de façon adaptée aux situations de la vie quotidienne.

◆ **Les objectifs**

Les intentions de l'action mise en œuvre par le projet associatif 2016-2020 sont d'assister toutes les parties prenantes, de permettre aux personnes accompagnées d'exercer réellement leurs droits de citoyens et de protéger les plus vulnérables. Il s'agit également de donner aux professionnels la possibilité de partager des points de repère, pour être en mesure de mieux appréhender les situations ou encore, le cas échéant, d'apporter à ces situations une réponse satisfaisant l'ensemble des acteurs.


 ACTION  
8

## Favoriser les pratiques sportives


**L'enjeu**

L'action met en exergue l'intérêt de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. Composante du bien-être et de la santé, le sport constitue un puissant vecteur de lien social, d'estime et de dépassement de soi.


**La démarche**

Les raisons pour lesquelles **LADAPT** considère qu'il est indispensable de favoriser l'implication des personnes en situation de handicap ou de fragilité dans le domaine sportif sont nombreuses. La pratique sportive permet en effet d'adopter un mode de vie plus sain et plus stable, de retrouver confiance en soi et légitimité, ou encore de se fixer des challenges et de se donner de nouvelles envies. L'association encourage donc cette pratique, en plaçant **un accent particulier sur la pratique du sport partagé avec des personnes valides**, particulièrement propice au développement de la solidarité, de l'entraide, de la socialisation et de l'intégration.


**Les objectifs**

Au-delà de la valorisation des pratiques sportives auprès des personnes en situation de handicap et/ou fragilisées, **LADAPT** a pour buts, dans le cadre de son projet associatif 2016-2020, de participer au développement de projets de manifestations partagées avec les personnes valides et de promouvoir les pratiques sportives, tant de haut niveau que de loisirs (de droit commun ou adapté).



**ACTION**  
**9**

## Accompagner les transitions de la vie

### ◆ L'enjeu

L'action répond à la nécessité de renforcer, à travers l'accompagnement, la fluidité des parcours, tout au long de la vie, en particulier aux moments clés de l'entrée dans l'âge adulte et du vieillissement.

### ◆ La démarche

L'expérience acquise par **LADAPT** conforte l'idée que pour garantir la fluidité des parcours de vie, il est nécessaire d'agir simultanément auprès de la personne, pour qu'elle gagne en autonomie, et des acteurs professionnels et bénévoles, pour qu'ils imaginent des propositions nouvelles. Dans cette perspective, l'association porte une attention particulière aux problématiques posées par le passage de l'adolescence à l'âge adulte, qui supprime la possibilité d'accès à certains dispositifs, et par l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes, encore à inventer.

### ◆ Les objectifs

La sécurisation des parcours de vie nécessite d'**inscrire systématiquement l'anticipation des transitions à venir dans l'accompagnement**, afin d'éviter les risques de discontinuité et de rupture. Dans cette optique, **LADAPT** a notamment pour objectifs :

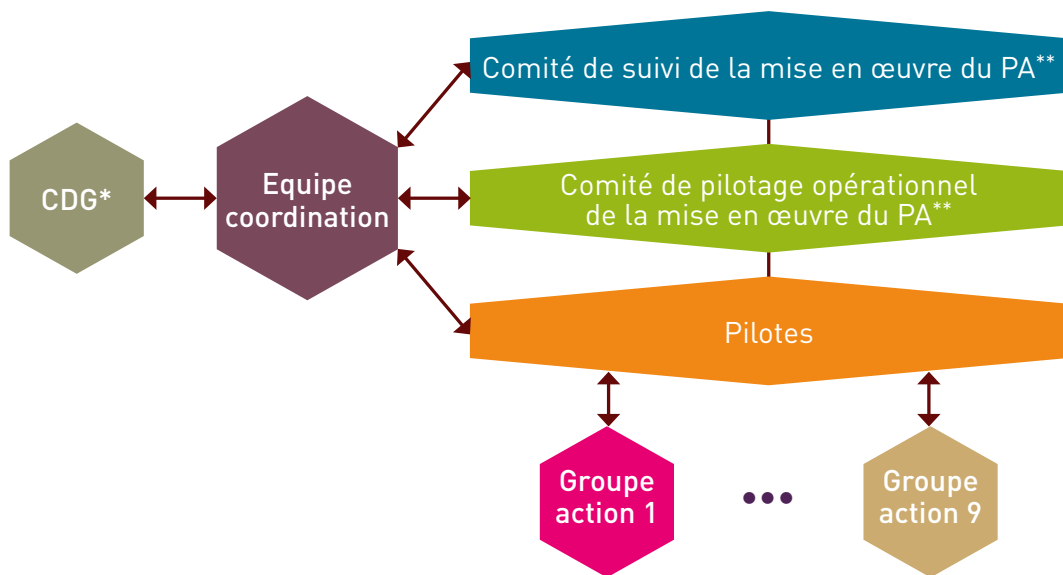
- de développer des « plateformes »,
- de renforcer les partenariats avec les réseaux locaux,
- d'impliquer le Réseau des Réussites,
- de poursuivre le développement de modalités de soin et d'accompagnement éventuellement ambulatoire,
- de s'appuyer plus encore sur l'utilisation des outils numériques, ou encore
- d'aider les usagers à rester en contact avec l'association.

**D**ans sa préoccupation renouvelée, de suivre la mise en œuvre du projet associatif pour en garantir la réussite et l'efficacité, **LADAPT** s'appuiera sur les acteurs que sont :



- ◆ **Le comité de suivi de la mise en œuvre du projet associatif**, présidé par le président de l'association. Il se réunit une fois par an. Il est constitué de quatre administrateurs, deux représentants du comité de direction générale, deux directeurs régionaux, un directeur d'établissement, deux représentants du comité de coordination du Réseau des Réussites, un représentant des salariés, et des deux représentants des présidents des conseils de la vie sociale. Ce comité de suivi prend connaissance du rapport annuel réalisé par le comité de pilotage opérationnel et procède aux ajustements, si nécessaire, tant pour le contenu que l'échéancier des travaux. Le comité de pilotage présente le rapport annuel aux instances associatives que sont le conseil d'administration et son bureau.
- ◆ **Le comité de pilotage opérationnel de la mise en œuvre du projet associatif** est piloté par le directeur général et accompagné par les représentants des commissions mixtes « Citoyenneté et actions associatives », « Prendre Soins » et « Innovation ». Ce comité a une fonction opérationnelle pour la mise en œuvre du plan d'action.
- ◆ **Les pilotes des 9 actions** : pour chaque action, une fiche a été élaborée et une personne pilote est nommée (un salarié, un administrateur, un bénévole, une personne accueillie, par exemple) et qui ont une appétence pour porter le thème de l'action.
- ◆ **Les groupes actions** : dans un premier temps le pilote de chaque action constitue un groupe action composé d'experts ou de référents répartis sur le territoire national pour faire un état des lieux le plus exhaustif possible des pratiques à **LADAPT**. Des administrateurs et des membres du Réseau des Réussites y sont associés autant que de besoin. Cette équipe s'organise pour échanger facilement, notamment avec l'aide de moyens numériques. De cette équipe vont émerger des personnes qui s'impliquent sur la thématique de l'action, notamment dès qu'il s'agit d'impulser ou de déployer des opérations.
- ◆ **Le comité de direction générale** (CDG) a pour mission de créer les conditions optimales de déploiement du projet associatif. Dans les faits, chaque directeur régional a la responsabilité de s'assurer que sur son territoire, les acteurs sont mobilisés pour contribuer à l'ensemble des opérations qui auront été engagées dans le cadre de chaque action.
- ◆ **Une équipe de coordination** sera mise en place pour faciliter la communication entre les différents comités et acteurs.





## Les 10 régions de LADAPT

\*comité de direction générale - \*\*projet associatif

## Conclusion

« **Vivre ensemble, égaux et différents** ».

C'est ce qui a fait la force de notre association au quotidien, et qui nous incite, chaque jour, à travailler ensemble à l'émergence d'une société véritablement inclusive.





[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)

**LADAPT Siège social**

Tour Essor, 14 rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex

Tél. : 01 48 10 12 45

[contact@ladapt.net](mailto:contact@ladapt.net)